

Organisme de formation

Ufcv

56 rue François Bruneau

44024 Nantes

Tél. 02 40 71 60 30

formation-insertion.pdl@ufcv.fr

N° déclaration d'activité : 11750896975 (*cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat*)

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique

Siret : 775685621 01448

Lieu de la formation

5 rue Alexandre Fournier

53200 Château-Gontier

Et en distanciel (mél, téléphone, visioconférence)

Tél : 02 40 71 60 31

▶ **Conditions d'accueil** : pour tout ce qui concerne les possibilités de restauration, d'hébergement, etc., nous consulter

Descriptif de l'accompagnement

▶ Accompagnement à la rédaction de la partie 2 d'une demande de Validation des Acquis de l'Expérience

Cours par correspondance : non

Utilisation du multimédia : oui

▶ Diplômes d'Etat Mention "animation sociale" : arrêté du 09 novembre 2016 – JO du 19 novembre 2016

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS) spécialité "animateur", mention "animation sociale"

Autorité de certification : Ministère des Sports et des jeux Olympiques et paralympiques sports.gouv.fr

Niveau visé : 4

Codes métiers : NSF 335 animation sportive, culturelle et de loisirs ; Formacode : 44067 ; ROME : G1202, G1203

N° fiche RNCP : 28557 (date d'enregistrement : 09/11/2016)

Code CPF : 241669

Calendrier de l'accompagnement

Accompagnement limité à 12 mois

Accompagnement forfaitaire au choix : 14 heures ou 18 heures ou 24 heures (congrés VAE)

Inscription : 1^{er} janvier au 31 décembre 2024

▶ **Parcours partiel** : pour faire valoir des équivalences ou des allègements de formation, nous consulter

Engagement qualité des formations

▶ Certification **Qualiopi** n°2011_CN_00417 pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes : actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)

▶ Référencement **DataDock**

▶ **Charte RGPD-Politique de confidentialité** consultable sur le site <https://formation-professionnelle.ufcv.fr>

Exigences préalables

- Etre titulaire d'une attestation de recevabilité conférée par la DRAJES
- La maîtrise de la lecture et de l'écriture est vivement conseillée

& troubles dys'

Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre **référent handicap** est disponible pour envisager l'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF)

Conditions d'admission

Sans préalable d'entrée hormis les conditions d'accès à l'accompagnement décrites ci-dessus

Coûts (en fonction du forfait choisi)

- Forfait 14 heures : 1160€
- Forfait 18 heures : 1490€
- Forfait 24 heures : 1990€

Tarif net, exonéré de TVA en vertu de l'article 261-4-4°a du Code général des impôts

Les conditions générales de vente applicables au jour de la commande sont consultables sur le site <https://formation-professionnelle.ufcv.fr>

Objectifs et contenus de l'accompagnement

▶ Objectifs

- Déterminer les expériences supports de validation des acquis
- Analyser les compétences attendues dans le référentiel métier
- Maîtriser la méthodologie d'écriture spécifique à la VAE
- Finaliser administrativement le dossier avant dépôt

▶ Contenus

- Retour sur expériences
- Analyse de la fiche métier de l'arrêté du diplôme
- Méthodologie d'écriture spécifique à la VAE
- Ecriture/lectures en présentiel et écriture/lectures en distanciel

Moyens pédagogiques et techniques alloués à l'accompagnement

▶ Afin d'accompagner les candidats : le formateur référent utilise les techniques et pédagogies actives. De manière générale le formateur favorise l'engagement, l'implication, la participation et la prise de responsabilités des candidats. Dans la mesure du possible, des accompagnements collectifs (premier tiers du parcours) sont mis en place.

▶ L'action de formation dispose :

- d'une salle de formation équipée ;
- d'un fonds documentaire composé de revues, ouvrages en lien avec l'objet de la formation. L'accès à une documentation plus large peut-être offert sur demande du stagiaire ;
- d'une connexion Wi-Fi et un Cloud sécurisés.

▶ Tout au long de l'accompagnement il sera remis aux candidats des documents supports qui synthétisent les apports liés aux à l'accompagnement en cours.

Formation ouverte et à distance

Une partie de l'accompagnement est réalisé à distance à partir d'une plateforme administrée par l'Ufcv (solution TEAMS). La participation des stagiaires à ces séquences sera évaluée grâce à des temps d'évaluation formative (en présentiel, remise de livrables, etc.).

Modalités de contrôle de connaissances au cours de la formation

Des évaluations formatives sont menées au cours de l'accompagnement (livrables ; maîtrise de la technique d'écriture VAE ; compréhension du référentiel métier du diplôme).

Modalités d'obtention de la certification

L'obtention du diplôme se fait par la capitalisation des 4 unités nécessaires sous forme de blocs de compétence à certifier et après validation du jury régional de la DRAJES qui dispose que :

- La validation est faite uniquement à partir d'un dossier écrit remis à la DRAJES.
- En cas de besoin, le-la candidat-e pourrait être amené-e à présenter des compléments devant le jury.

Certification partielle. Le-s bloc-s de compétence certifié-s et validé-s par la DRAJES sont obtenus à vie par le candidat qui peut certifier le-s bloc-s manquant-s en se réinscrivant auprès d'un organisme de formation ou de nouveau via la VAE. Les candidats titulaires d'équivalences peuvent valider partiellement le diplôme : nous consulter.

Diplômes, titres ou référence(s) de(s) personne(s) chargée(s) de la formation

L'accompagnement est encadré par un formateur référent titulaire d'un niveau de formation supérieur (5 voire 6). De plus, les formateurs ont une formation à l'accompagnement VAE et/ou l'entretien d'explicitation. Ils possèdent une pratique de la formation d'adultes avérée.